

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022

Table des matières

- Introduction
- Mandat
- Méthode de présentation du rapport
- Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs
- Risques et incertitudes
- Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes
- Approbation des cadres supérieurs
- Annexe A et B

© **Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement
(2022)**

Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document doit être adressée au Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

This publication is also available in English:

Quarterly Financial Report for the quarter ended September 30, 2022 - Secretariat of the National Security and Intelligence Committee of Parliamentarians

CP101-1F-PDF
ISSN 2562-8364

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, et selon les modalités prescrites par la Directive sur les normes comptables : GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Le rapport doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2022-23 et avec les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Mandat

La Loi sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement, qui a reçu la sanction royale le 22 juin 2017, constitue officiellement le Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Secrétariat). Le Secrétariat soutient le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (le Comité) dans l'exercice de son mandat. Le Comité a pour mandat :

- d'examiner les cadres législatif, réglementaire, stratégique, financier et administratif de la sécurité nationale et du renseignement;
- d'examiner les activités des ministères liées à la sécurité nationale ou au renseignement, à moins qu'il ne s'agisse d'opérations en cours et que le ministre compétent ne détermine que l'examen porterait atteinte à la sécurité nationale;
- d'examiner toute question liée à la sécurité nationale ou au renseignement dont il est saisi par un ministre.

Le Secrétariat veille à ce que, dans le cadre de ces examens, le Comité reçoive en temps opportun les renseignements classifiés pertinents et des conseils stratégiques et spécialisés. Il aide à l'élaboration des rapports du Comité et fournit le soutien voulu en vue d'assurer le respect des exigences en matière de sécurité.

Le Secrétariat a créé un Cadre ministériel des résultats et un répertoire des programmes connexes en 2020-2021 et a commencé leur mise en œuvre en 2021-2022. Vous trouverez des renseignements sur le Cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes dans le Plan ministériel de 2022-2023 du Secrétariat.

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (si applicable) pour l'exercice 2022-2023. Ce rapport a été préparé en utilisant un référentiel à l'usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

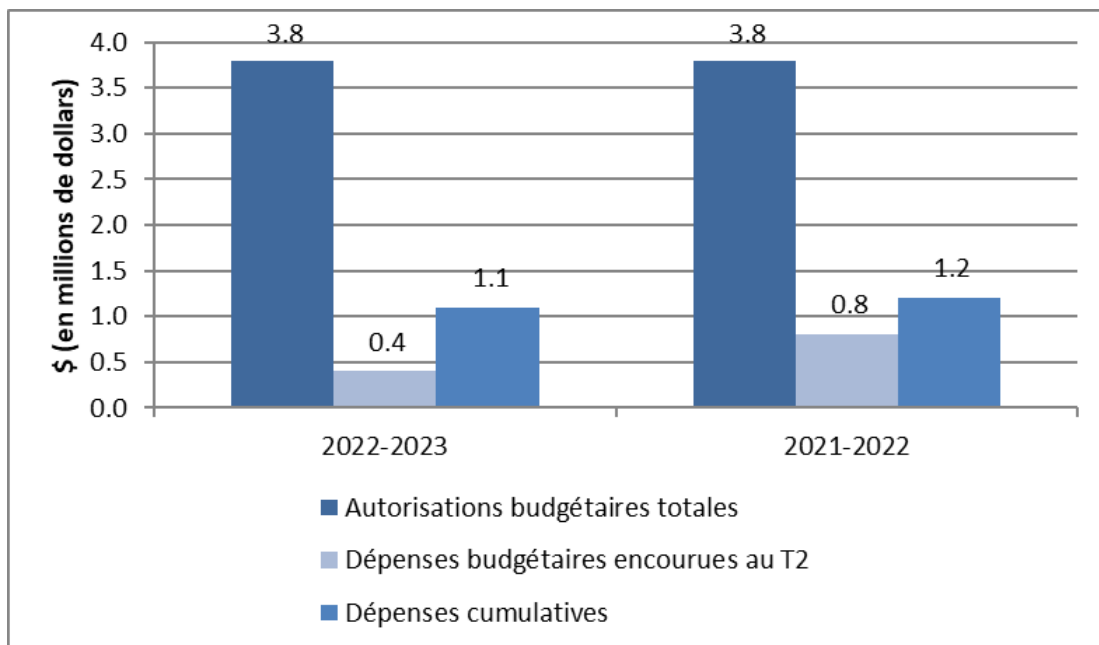
Le Secrétariat utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

Cette section souligne les points importants qui ont contribué à l'augmentation ou la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et présente les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2022.

Le Secrétariat a dépensé environ 29% de ses autorisations au cours du deuxième trimestre, comparativement à 32 % pour le même trimestre de l'exercice 2021-2022 (consultez le graphique 1 ci-dessous).

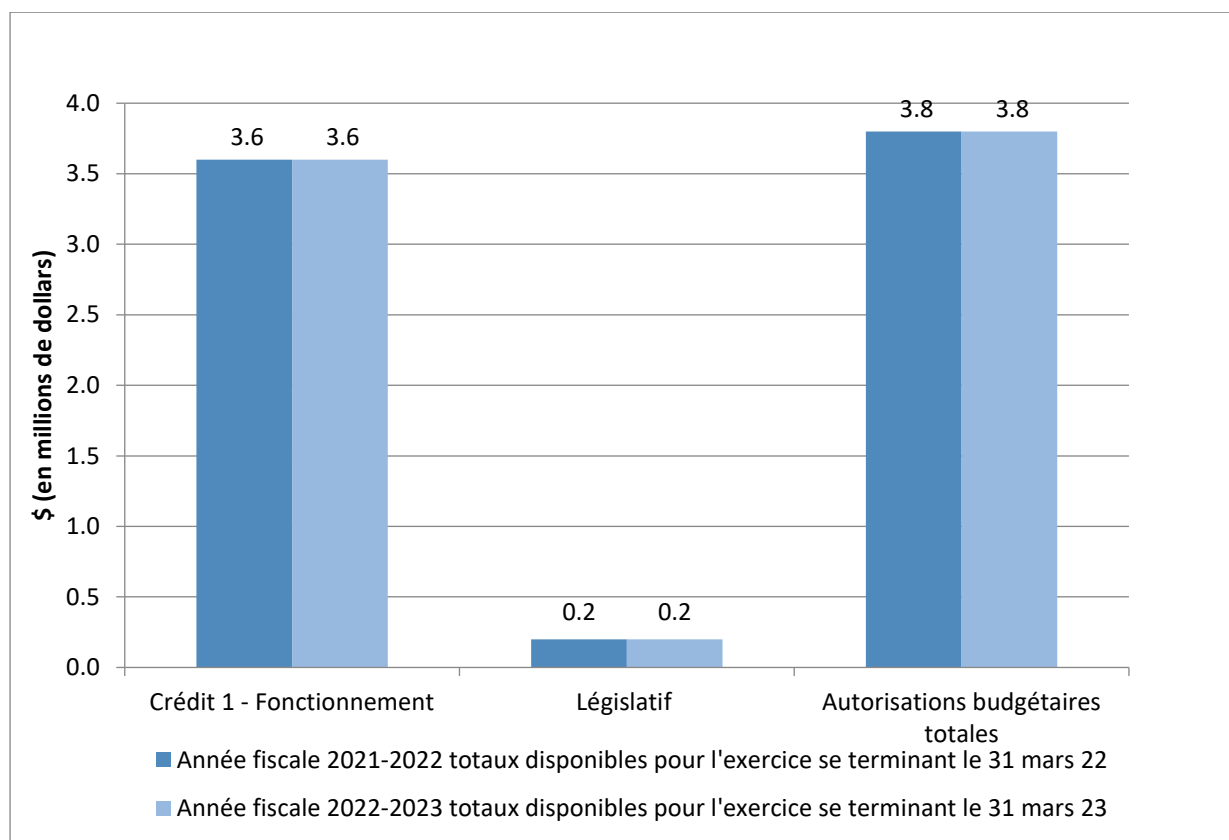
Graphique 1 : Comparaison entre le total des autorisations et le total des dépenses budgétaires nettes aux deuxièmes trimestres des exercices 2022-2023 et 2021-2022



Changements importants apportés aux autorisations

Comme le montrent le graphique 2 ci-dessous (au 30 septembre 2022) et l'Annexe A, présenté à la fin du présent document, le Secrétariat dispose d'autorisations d'utilisation de 3,8 millions de dollars en 2022-2023, comparativement à 3,8 millions de dollars au 30 septembre 2021, soit une augmentation nette de 0,0 million de dollars ou 0 %.

Graphique 2 : Écarts dans les autorisations au 30 septembre 2022



Changements importants apportés aux dépenses trimestrielles

Les dépenses du deuxième trimestre ont totalisé 378 000 \$, soit une diminution de 423 000 \$ (53%) par rapport aux 800 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2021-2022. Le tableau 1 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 1 – Comparaison trimestrielle des changements importants aux dépenses, par article courant

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2022-2023 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Exercice 2021-2022 Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Variation en \$	Variation en %
Personnel	290	368	(78)	(21 %)
Transports et communications	2	2	0	0 %
Information	9	10	(1)	(10 %)
Services professionnels et spéciaux	27	393	(366)	(93 %)
Location	48	23	25	108 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	1	0	1	0 %
Autres subventions et paiements	2	4	(2)	(49 %)
Dépenses budgétaires brutes totales	378	800	(422)	(53 %)

* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Personnel

La diminution totale de 78 000 \$ est attribuable à des changements au niveau de la composition de l'équipe.

Services professionnels et spéciaux

La diminution de 366 000 \$ des services professionnels et spéciaux est principalement due à un décalage dans la facturation des services de technologie de l'information qui a eu lieu au deuxième trimestre en 2021-2022, plutôt qu'au premier trimestre en 2022-2023.

Location

L'augmentation de 25 000 \$ en frais de location est principalement due à un décalage dans la réception des factures de location des bureaux du Secrétariat. Les factures de location ont été reçues en juillet 2022, alors qu'elles avaient été reçues en mai et juin en 2021.

Changements importants apportés aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre

Les dépenses cumulatives à la fin du trimestre ont totalisé 1 095 000 \$, soit une augmentation de 75 000 \$ (7%) par rapport aux 1 171 000 \$ dépensés au cours de la même période en 2021-2022. Le tableau 2 ci-dessous présente les dépenses budgétaires par article courant.

Tableau 2 – Comparaison des changements importants aux dépenses cumulatives à la fin du trimestre, par article courant

Changements importants dans les dépenses par article courant (en milliers de dollars)	Exercice 2022-2023 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2022	Exercice 2021-2022 Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre terminé le 30 septembre 2021	Variation en \$	Variation en %
Personnel	614	682	(68)	(10 %)
Transports et communications	2	2	0	0 %
Information	13	17	(4)	(23 %)
Services professionnels et spéciaux	412	418	(6)	(1 %)
Location	48	46	2	4 %
Services publics, fournitures et approvisionnements	1	1	0	0 %
Autres subventions et paiements	5	4	1	24 %
Dépenses budgétaires brutes totales	1,095	1,171	(76)	(7 %)

* Les montants ayant été arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Personnel

La diminution totale de 68 000 \$ est attribuable à des changements au niveau de la composition de l'équipe.

Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice en cours par rapport au budget principal des dépenses 2022-2023. La pandémie actuelle présente un certain nombre de risques et d'incertitudes en ce qui concerne les activités du Comité et du Secrétariat. Le Secrétariat met en œuvre ou envisage des mesures d'atténuation pour assurer la continuité des travaux.

La considération la plus importante est la sécurité des informations. Le Comité et le Secrétariat utilisent des informations hautement classifiées pour effectuer des examens, et tiennent généralement des audiences au niveau "très secret". Dans ce travail, il incombe au Comité et au Secrétariat de veiller à la bonne protection des informations classifiées. Pour cette raison, l'organisation poursuivra la plupart de ses activités dans des installations sécurisées et accréditées, tout en respectant les protocoles de santé et de sécurité appropriés. Afin de permettre une certaine flexibilité face à des circonstances urgentes, le Secrétariat a pris des dispositions pour que le Comité puisse tenir certaines réunions par le biais de l'infrastructure de vidéoconférence sécurisée d'une organisation de sécurité et de renseignement. Toutefois, cette option est soumise aux exigences opérationnelles de l'organisation elle-même et peut n'être disponible que de manière intermittente.

En termes de coûts, la pandémie n'a pas exercé de pressions supplémentaires et le Secrétariat prévoit de poursuivre ses activités dans les limites de son enveloppe financière actuelle.

Changements importants en lien avec les opérations, l'effectif et les programmes

Le Secrétariat a maintenu les opérations en misant sur une combinaison de télétravail et de travail sur place pendant cette période en raison de la pandémie de COVID-19. Cela a permis au Secrétariat de poursuivre ses travaux sur des examens en cours.

En raison de la diminution de la gravité du virus de la COVID-19 et de ses variants, le Comité a repris des réunions complètes en personne pour la première fois depuis le début de la pandémie de COVID-19. Cela a permis au Comité de discuter des examens en cours, d'organiser des rencontres avec des représentants du gouvernement et d'évaluer des options d'examens futurs.

Approbation des cadres supérieurs

Lisa-Marie Inman, Directrice générale
Ottawa, Ontario

Sean Jorgensen, Directeur des opérations et Directeur des finances
Ottawa, Ontario

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

ÉTAT DES AUTORISATIONS *(non vérifié) (note 2)*

	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (note 1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en dollars)</i>						
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	3 580 491	317 409	974 770	3 576 545	740 651	1 051 719
Autorisations législatives budgétaires	241 265	60 316	120 633	238 048	59 512	119 024
Autorisations budgétaires totales	3 821 756	377 725	1 095 403	3 814 593	800 163	1 170 743
Autorisations totales	3 821 756	377 725	1 095 403	3 814 593	800 163	1 170 743

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Secrétariat du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2022

TABLE 1: Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*) (*note 2*)

	Exercice 2022- 2023			Exercice 2021-2022		
	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Autorisations totales disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 (note 1)	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
(en dollars)						
Dépenses:						
Personnel	1 849 700	289 661	614 439	1 846 483	368 156	681 780
Transports et communications	68 151	1 618	2 197	54 859	2 006	2 134
Information	22 710	8 591	12 704	26 703	10 118	17 338
Services professionnels et spéciaux	1 614 231	27 218	412 171	1 636 468	392 710	418 139
Location	161 205	47 463	47 463	128 965	23 113	46 227
Services de réparation et d'entretien	74 373	-	-	41 825	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	11 240	1 005	1 005	9 208	-	1 066
Acquisition de machines et de matériel	18 503	-	-	68 024	-	-
Autres subventions et paiements	1 643	2 169	5 424	2 058	4 059	4 059
Dépenses budgétaires brutes totales	3 821 756	377 725	1 095 403	3 814 593	800 163	1 170 743
Dépenses budgétaires nettes totales	3 821 756	377 725	1 095 403	3 814 593	800 163	1 170 743

Note 1: N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Note 2: Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.